



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU 28 juin 2002**

Conseillers en exercice : 45

Votants : 42

Convocation du Conseil Municipal :  
le 20 JUIN 2002

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :  
le 2 juillet 2002

**Création de parkings dans le secteur de l'Avenue de Paris - mandat  
à la SEMIE**

[\[Annexe\]](#)

Président :

**M. Bernard BELLEC - Maire de Niort**

**Présents :**

*Adjoints :*

Mme Françoise BILLY, M. Alain BAUDIN, M. Gérard NEBAS, M. Gilles FRAPPIER,  
Mme Jeanine BIMES, M. Guillaume JUIN, Mme Françoise HALAT, M. Paul  
SAMOYAU, Mlle Fabienne RAVENEAU, M. Luc DELAGARDE, M. Joël RENOUX,  
M. Rodolphe CHALLET

*Conseillers :*

M. Jacques LAMARQUE, Mme Andrée CHAREYRE, M. Robert PLANTECOTE, Mme  
Danièle GANDILLON, M. Michel GENDREAU, Mme Catherine REYSSAT, Mme  
Annie COUTUREAU, Mme Marie-Edith BERNARD, Mme Madeleine CHAIGNEAU,  
M. Rémy LANDAIS, Mme Catherine DEGUERCY, M. Bernard JOURDAIN, M. Gérard  
ZABATTA, Mme Isabelle RONDEAU, M. Michel PAILLEY, Mme Valérie UZANU,  
Mme Nathalie HIBERT, M. Amaury BREUILLE, Mlle Karen NALEM, Mme Jacqueline  
LEFEBVRE, M. Franck GIRAUD, M. Dominique GUIBERT, Mme Elisabeth  
BEAUVAIS, Mme Claudie LAROCHE, M. Marc THEBAULT, Mme Michelle LE  
FRIANT, M. Jean-Louis EPPLIN

**Secrétaire de séance :** Karen NALEM

**Excusés ayant donné pouvoir :**

Mme Nicole GRAVAT donne pouvoir à M. Amaury BREUILLE.  
Mme Geneviève RIZZI donne pouvoir à M. Bernard JOURDAIN.

**Excusés :**

*Conseillers :*

M. Alain GARCIA, Mme Christabelle CHOLLET, M. Stéphane TRONEL

**CONSEIL MUNICIPAL DU 28 juin 2002**

DELIBERATION D20020225

**Urbanisme & Affaires Immobilières**

**Création de parkings dans le secteur de l'Avenue de Paris -  
mandat à la SEMIE**

Mademoiselle Fabienne RAVENEAU, Adjointe au Maire, expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition du Maire

Après examen par la Commission Générale,

Dans le cadre de l'aménagement de l'Avenue de Paris, la Ville projette de créer des parkings de part et d'autre de cette avenue, sur les terrains dont elle est propriétaire et sur ceux qu'elle est en train d'acquérir, adjacents à cet axe important de circulation.

Pour ce faire, il y aurait lieu de confier à la SEMIE de Niort la conception et la réalisation de ces différents parkings par voie de mandat, sachant que chaque création ferait l'objet d'un examen par l'Assemblée Municipale.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- adopter le principe de confier à la SEMIE la conception et la réalisation des différents parkings relatifs au projet d'aménagement de l'Avenue de Paris ;
- autoriser Le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer la convention de mandat ci-annexée entre la Ville de NIORT et la SEMIE pour le 1<sup>er</sup> parking à créer, situé entre l'Avenue de Paris et la rue de Bellune, au niveau des n° 84 – 86 avenue de Paris.

Les autres mandats pour les autres parkings seront présentés lorsque les projets seront suffisamment avancés.

*(Gilles FRAPPIER, Président de la SEMIE, n'ayant participé ni au débat, ni au vote)*

**LE CONSEIL ADOPTE**

|                 |    |
|-----------------|----|
| Pour :          | 39 |
| Contre :        | 0  |
| Abstention :    | 0  |
| Non participé : | 1  |
| Excusé :        | 5  |

Pour le Maire de Niort  
Bernard BELLEC

Fabienne RAVENEAU

[Ordre du jour](#)